



Un enfant lorrain sur dix vit dans une famille recomposée

■ Jocelyn BÉZIAU

En 2011, en Lorraine, plus de 54 000 enfants vivent dans une famille recomposée. Cela représente plus d'un enfant sur dix, et place la Lorraine légèrement au-dessus de la moyenne nationale. Deux tiers des enfants en famille recomposée cohabitent avec un beau-parent, souvent un beau-père. En France, un quart des enfants ne vit pas avec ses deux parents.

En 2011, en Lorraine, parmi les familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans, 27 000, soit 9,5%, sont des familles recomposées. Que ce soit par la fréquence ou par la taille des familles, la Lorraine est proche des «standards» métropolitains. Dans la région, les familles recomposées comprennent en moyenne 2 enfants, soit un chiffre légèrement plus élevé que les familles monoparentales (1,6 enfant) ou que les familles traditionnelles (1,7 enfant).

En Lorraine, plus de 54 000 enfants vivent dans des familles recomposées, soit 11% des enfants de moins de 18 ans. La Lorraine se situe ainsi un peu au-dessus de la moyenne nationale (10,7%), au dixième rang des régions françaises. Ce mode de cohabitation, malgré l'idée reçue, est encore minoritaire. En effet, 71% des enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille dite «traditionnelle», où les deux parents sont ceux de l'enfant, et 18% dans une famille monoparentale.

En France métropolitaine, les enfants de familles recomposées vivent avec un beau-parent (deux tiers des cas), ou cohabitent avec des demi-frères ou demi-sœurs. Le plus souvent, la cohabitation se fait avec des enfants de la femme et des enfants issus de la nouvelle union.

Exception faite de l'Alsace (10,3%), c'est en Lorraine que le taux d'enfants en famille recomposée est le plus faible de tout le Grand Est. En France métropolitaine, la Picardie est la région où la proportion d'enfants en famille recomposée est la plus forte (12,7%), tandis que la région Pays-de-la-Loire est celle qui en compte le moins avec 8,5%.

La part d'enfants vivant dans une famille recomposée tend à augmenter avec l'âge. Ainsi, la probabilité pour un enfant de 11 à 14 ans de faire partie d'une famille recomposée est moitié plus forte que pour un moins de 4 ans. En effet, plus un enfant est jeune, moins ses parents ont

Un enfant sur dix en Lorraine vit dans une famille recomposée

Répartition des enfants		Famille recomposée	Famille monoparentale	Famille traditionnelle	Total
Lorraine	nombre	54 314	87 935	349 722	491 972
	%	11,0	17,9	71,1	100,0
France métropolitaine	nombre	1 468 204	2 457 303	9 768 188	13 694 318
	%	10,7	17,9	71,3	100,0

Source : Insee, Enquête Famille et logement 2011

Savoir plus :

- Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée, Aude Lapinte, Insee Première n°1470, octobre 2013

- Grand-mère à 53 ans, grand-père à 55 ans, Jocelyn Béziau, Économie Lorraine n°321, octobre 2013

- Observer la situation et l'histoire familiale des enfants, Didier Breton et France Prioux, in Portraits de famille, Arnaud Régnier-Loilier (dir.), Ined, Collection Grandes Enquêtes, pp. 143-162, 2009

Site Internet :
www.insee.fr



Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN

Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE

ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS

ÉDITORIAUX

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2013

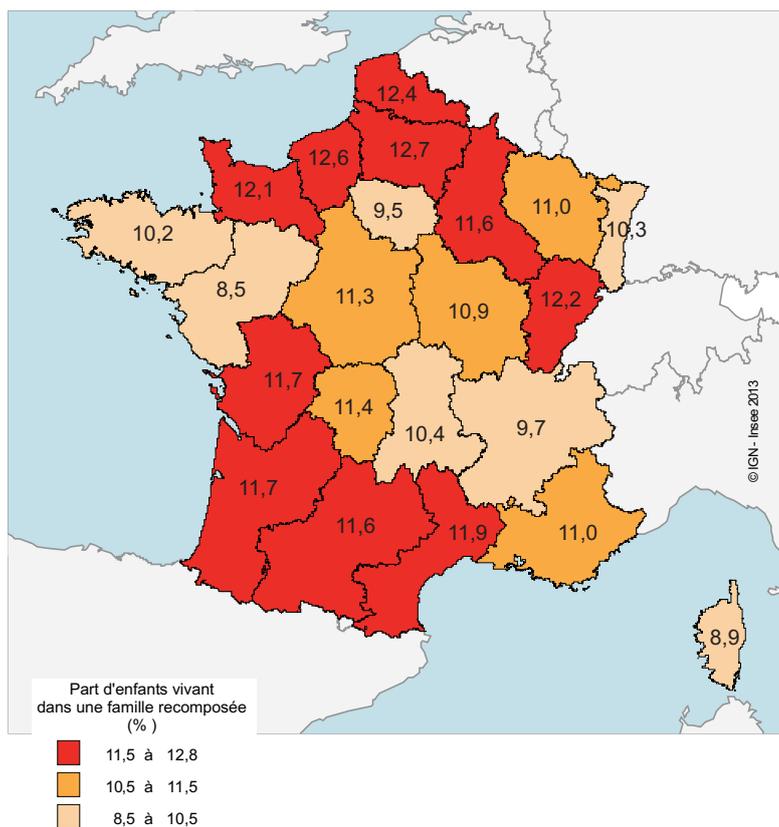
«eu de temps» pour se séparer, et a fortiori pour retrouver un nouveau conjoint.

Sur six enfants en famille monoparentale, cinq vivent avec leur mère. Dans les familles nombreuses, c'est encore plus souvent le cas. Ainsi, neuf fois sur dix, dans les fa-

milles monoparentales d'au moins trois enfants, l'adulte en charge de la famille est la mère.

En France métropolitaine, 96% des enfants en famille vivent avec leur mère et 79% avec leur père. En tout, un quart des enfants ne vit pas avec ses deux parents.

Alsace-Lorraine : moins de familles recomposées que dans les autres régions du nord



Source : Insee, Enquête Famille et logement 2011

Loi Famille et statut du beau-parent

Afin de prendre en compte cette nouvelle donne des familles recomposées, le gouvernement réfléchit à un «statut» du beau-parent, pour clarifier la répartition des rôles et des responsabilités vis-à-vis de l'enfant. Quatre groupes de travail chargés de faire des propositions pour la future **loi Famille** viennent d'être mis en place. Leurs travaux alimenteront le projet de loi prévu pour janvier 2014.

Sources

Les résultats sont issus de l'enquête Famille et logements (EFL) que l'Insee a réalisée en 2011, en France métropolitaine, en l'associant à l'enquête annuelle du recensement. 360 000 personnes de 18 ans ou plus, vivant en ménage ordinaire, ont répondu à l'enquête. Elles ont été interrogées sur leur vie de couple, familiale et résidentielle, notamment sur leurs enfants et ceux de leur conjoint vivant dans le logement.

Cette enquête permet en particulier de préciser les relations entre les répondants et leurs enfants, en distinguant les parents et les beaux-parents. La situation familiale des ménages complexes est également mieux cernée que dans le recensement de la population.